



Collectif pour les Déplacements en Béarn

Le 2 Octobre 2021

Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle

adhérentes, chers adhérents,

Chères
Vous êtes

invités à l'Assemblée Générale annuelle de notre association qui aura lieu :

Samedi 30 Octobre 2021 à 10 h 00

ARBUS Maison pour Tous 6 Rue du Général Pommiès ARBUS

Ordre du jour

Accueil, émargements, pouvoirs.

- Présentation du rapport d'activité 2019

, 2020

rapport moral

rapport financier

- Présentation et vote du

- Présentation et vote du

d'Administration Collégial

- Débat sur les orientations pour l'année à venir

- Election pour le renouvellement du Conseil

- Questions diverses

Le CAC peut accueillir jusqu'à 15 membres et chaque adhérent peut se porter candidat : demande à faire connaître 15 jours avant l'AGA.

Merci d'avance à ceux qui s'engageront cette année. `

Mesures sanitaires :

Application des règles en vigueur ce jour : Pass sanitaire obligatoire, port du masque, et respect des gestes barrières .

Nous comptons sur votre présence et vous adressons nos cordiales salutations.

le CAC

Pour être élu, voter, donner ou recevoir un pouvoir, vous devez être adhérent à l'Association Code

CODE Béarn /Collectif pour les Déplacements en Béarn
Maison des associations, Villa les Violettes, impasse Odeau, 64 140 BILLÖRE
www.codebearn.fr codecontact@codebearn.fr

Béarn, c'est à dire être à jour de votre cotisation le jour de l'AGA (adhésion ou renouvellement possible sur place) Vous pouvez donner pouvoir à un autre adhérent pour vous représenter. (page 2) Les statuts de l'association sont disponibles sur notre site

En cas d'impossibilité d'assister à l'AG les adhérents peuvent donner un pouvoir de représentation à un adhérent de leur choix.

Un adhérent ne peut être détenteur de plus de trois pouvoirs .Décision AG 2015

Je soussigné(e)

.....

donne pouvoir à.....

pour me représenter et voter lors de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2020

Fait pour valoir ce que de droit .

A.....le

Signature précédée de : *Bon pour pouvoir*